V
no.7

LE

HERAVLT

d'Armes.

A Monsieur le Duc
de Vendosme.

M. DC. XVI.

V

Du Jeudy 18. Feburier 1616.

LE Herault d'armes, arriuãt à l'entree du Bourg de Chantocé fut conduit pardeux des Gardes de Monſieur de Vendoſme au Chaſteau dudict Chantocé, eſtant à la porte il quitta ſon eſpee, & prit ſa Cotte d'armes, & le baſton hault à la main entra dãs la chambre dudit Seigneur de Vẽdoſme, qu'il trouua accompagné de pluſieurs Gentils-hommes, Capitaines, & autres, auquel Seigneur ayant le chappeau à la main, ledit Herault couuert dict: A vous Cæſar de Vendoſme, Ie vous commande de par le Roy mõ ſouuerain Seigneur voſtre Maiſtre & le mien, & à

tous vos adherents, que vous ayez incontinent à poſer les armes que vous auez priſes, & licentier les troupes que vous auez leuees, & venir trouuer ſa Maieſté, & à tous ceux qui vous aſſiſtent de ſe retirer en leurs maiſons, & à faute de ce ie vous denonce Rebelle, & Criminel de leze Maieſté, & que ſerez comme tel pourſuiuy par la force de ſes armes, & autres.

A quoy ledit Seigneur fit reſponce, Ie ſuis tres-humble ſeruiteur du Maiſtre que vous ſeruez, ie parleray a Meſſieurs qui me font l'honneur de m'aſſiſter & vous fairay reſponce.

Apres le diſner ledit Seigneur luy dit, Qu'il eſtoit tres-humble ſeruiteur du Roy, & que les

armes qu'il auoit priſes eſtoiẽt ioinctes aux intentions de Monſieur le Prince pour venger la mort du feu Roy ſon pere, & que pour ceſt effect il employeroit ſa vie, ſes biens, & ſes amis.